

## AIDE-OPÉRATEUR / AIDE-OPÉRATRICE - ÉQUIPE DE SOIR

L'usine de Les Fabricants de Boyaux Industriels Premier Ltée a été fondée en 1994 par trois entrepreneurs cumulant plus de 100 années d'expérience dans l'industrie des boyaux. Cette entreprise, qui fête en 2019 ses 25 ans, est en constante croissance et travaille sans cesse pour robotiser et informatiser l'usine dans le but d'accroître la productivité et la compétitivité de la compagnie. L'engagement de l'entreprise est celui de combler le créneau du tuyau de spécialité, où la fiabilité et la performance sont exigées par l'utilisateur final qui se situe dans les secteurs industriel, minier, chimique, agroalimentaire, de la transformation, des cimenteries, de l'industrie navale et plusieurs autres. Chez Boyaux Premier, nous produisons toute demande de boyaux spéciaux conçus sur mesure: boyaux pour le transfert de matériel, boyaux alimentaires, boyaux gonflables, boyaux de diamètre et longueur hors standard, tous type de tubing, boyaux nécessitant des dimensions exactes, boyaux avec raccords spéciaux, etc. ; "Grands ou petits, nous les faisons tous". Nous sommes dévoués à la résolution de problématiques particulières afin de fournir le meilleur produit pour une application spécifique. Le Canada et les États-Unis sont nos principaux marchés. Nous exportons également nos boyaux dans plusieurs autres pays.

### **Fonctions :**

- Travailler en étroite collaboration avec l'équipe d'opérateurs
- Préparer le matériel requis pour la production de l'opérateur
- Lire et comprendre les documents de travail pour la préparation du matériel
- Garder la zone de travail propre et sécuritaire

### **Compétences :**

- Bonne forme physique
- Assidu et ponctuel
- Précis et soucieux du travail bien accompli
- Autonome et productif

### **Précisions / Renseignements additionnels / Valeurs de l'entreprise :**

- Salaire de départ de 17\$/heure avec prime de soir de 0.50\$ et réajustement selon compétences (paie hebdomadaire)
- Poste à temps plein de 40 heures par semaine
- Période de probation de 3 mois à 6 mois selon les compétences

Suite à la période de probation l'entreprise fournit:

- Contribution très compétitive au régime d'épargne retraite, l'entreprise double la contribution de l'employé jusqu'à un maximum de 800\$ par année
- Programme d'assurances collectives complet (médicaments, soin para-médicaux, dentiste, assurance vie)
- Possibilité d'avancement à l'interne
- Formations techniques offertes selon le poste de travail

*Premier* est une entreprise à l'échelle humaine et à l'écoute, qui prône l'amélioration et l'avancement de tous les employés, avec de belles possibilités de carrière. C'est une compagnie en continuel développement qui valorise le travail d'équipe pour la réussite et le succès de tous!